

État civil

NAISSANCES

- PRIN Clara Charlène Rose
- MANSUY Adèle
- LADEVIE Antoine
- MOUSSAOUI Aylan Mohand
- CROZAT-ALLÈGRE Milanne Line Nicole
- BOUBAT Flavio
- MARTIN Marine Chloé Justine
- CARRIAS Manon Charlotte Claire

DÉCÈS

- CHIROULET Adeline Luciente veuve FILIPEK
- ROBERT Thérèse Félicie épouse BREYSSE
- COUDOUIN Simone Marie Louise Andrée
- RODRIGUES Artur
- HORTA José Joaquim
- JARLIER Simone Veuve REIGNAT
- GUILLOT Noël Guy Pilles Élie
- RIVET Pierre Mari
- ALLOCHON Henri Michel
- CEAUX Georges Raymond
- COLLY Charlotte Irma
- CHARIOT Marcel Louis



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Honneur et mémoire

Respectant la tradition, l'armistice de la Première Guerre mondiale a été célébré ce 11 novembre, en présence des officiels, des sapeurs-pompiers, de l'harmonie municipale et d'habitants, venus honorer la mémoire des morts pour la France de 1914-1918.

Émotion partagée aux stèles Robert-Lemoy et Albert-Évaux, où les personnes présentes ont observé une minute de silence, à la mémoire des combattants.

Les musiciens ont ensuite conduit le défilé traversant le centre-ville, avec un arrêt incontournable devant la mairie, pour rejoindre le cimetière

et se recueillir au monument aux morts, gravé d'une multitude de noms, ravivant les mémoires.

Le maire a déposé une gerbe de fleurs au nom de la municipalité, suivi de plusieurs associations et d'enfants qui à leur tour ont fleuri le monument commémoratif. C'est dans un silence respectueux que chacun a accompli son devoir de mémoire.

Pour officialiser ce moment solennel, le maire a évoqué brièvement les horreurs et les sacrifices de la "Grande guerre" et a assuré les derniers poilus de sa reconnaissance, espérant que la mémoire collective des Français perdure. ■

Le nouveau parc-relais des Pistes

En permettant aux automobilistes de se garer facilement et de rejoindre rapidement la destination choisie en tramway, ils diminuent la circulation automobile en ville et, avec elle, la pollution et le bruit. Depuis le 5 novembre 2007, le parc-relais des Pistes, aménagé par Clermont Communauté, propose 400 places en surface, sur une superficie de 1,8 hectares, en bordure du boulevard Léon-Jouhaux, au nord de la ville, près du site des Pistes de Michelin.

TARIFS. Le parking est gratuit pour les abonnés de la T2C. Les usagers titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel le présentent à l'accueil du parking. Leur ticket de parking est alors validé pour la journée et le parking est offert.

Parking + tram et/ou bus pour 3 € seulement. Pour cette somme il sera remis à chaque occupant de véhicule (4 personnes maximum) un billet aller et retour, pour une utilisation sur le réseau tramway ou autobus de la T2C dans la journée.

Les autres personnes, qui ne sont pas des usagers des transports en commun urbains, peuvent utiliser ce parking payant à des conditions attractives (1 € /1h de stationnement, 1,50 € /2h, 4 € la journée).